



Remboursements huissier et garagiste

Par **zizabelle13**, le **11/12/2015** à **21:32**

Bonsoir
Il y quelques années mon concubin avait contractés des dettes et devait le regler par huissier. A un moment, ne pouvant plus faire face a cette demande et ne pas perdre sa voiture et ses meubles, il m'a demander de l'aide : j'ai donc pris a ma charge le reglement de sa dette pris sur mon compte personnel. Entre temps se sentant bien ensemble, mon compte perso est devenu compte commun.
L'année derniere, le vent a tourné, il avait changer et les problemes de couple sont venus. Par mesure de precaution, je refais un compte personnel et lui verse la moitié de loyer et charges diverses (gaz, EDF..). Au mois d'aout, sa voiture tombe en panne (moteur hs) 2500 euros de reparation et au moment de payer le garagiste nous indique qu'il ne peux pas prendre le paiement en CB sa machine etait en panne. Ayant un chequier il me demande de faire les 4 cheques de reglement (vu avec le garagiste) et me dit qu'en contrepartie je ne reglerai pas le loyer
Aujourd'hui, nous nous separons, je lui demande donc le remboursement de l'huissier et garagiste et sa reponse est de me debrouiller seule, que j'avais été assez bete pour avoir bien voulu lui payer la reparation de SA voiture et que je ne l'utiliserai plus pour mes besoins
Comment dois-je faire pour obtenir le remboursement j'ai en ma possession le document de l'huissier confirmant mes reglements et celui du garagiste aussi. Ou dois-je m'adresser je suis sous AAH et peu de moyen de bouger vu ma maladiern
Merci d'avance pour votre reponse, qui j'espere, fera bouger un peu les choses et me redonner un peu d'espoir

Par **morobar**, le **12/12/2015** à **09:29**

Bonjour,
Votre ex concubin a malheureusement raison, vous l'avez sponsorisé et c'est tout.
Il ne vous reste plus qu'à prouver, et ce n'est pas une mince affaire, un éventuel abus de faiblesse de sa part à votre endroit pour vous extorquer de l'argent, ou des maneuvres

astucieuses assimilables à l'escroquerie dans le même but.rnC'est donc du pénal.

Par **zizabelle13**, le **12/12/2015** à **16:29**

Merci j'ai enfin une idée de ce qui m'attend. Je vais déjà m'occuper des insultes, menaces et harcèlement physique dont je subis tout les jours car je confirme la séparation (même si on est encore colocataire le temps de trouver un appartement) car je cède pas à ses chantages